



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ordre public dans les outre-mer

Question au Gouvernement n° 4565

Texte de la question

ORDRE PUBLIC DANS LES OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Ma question s'adresse au Premier ministre. Une crise violente traverse les Antilles, notamment la Guadeloupe, après que vous avez décidé de suspendre 1 400 soignants qui ont refusé de se soumettre à l'obligation vaccinale. Je veux ici rendre hommage aux policiers et aux journalistes qui ont été pris pour cibles dans cette révolte qui est devenue une rébellion.

Nous savons que la Guadeloupe rencontre des problèmes structurels aussi bien en ce qui concerne l'alimentation en eau potable que le pouvoir d'achat ou le chômage, sans compter le scandale du chlordécone qui a touché 90 % de la population adulte.

Nous voulons exprimer notre incompréhension de la manière dont a été gérée cette crise. Tout d'abord, le ministre des outre-mer a mis trois semaines à se rendre sur place. Sans doute était-il trop occupé à faire signer une tribune de soutien au Président de la République pour sa réélection. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR. – Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*) Mais la Guadeloupe, c'est la France ! Si ces événements avaient eu lieu dans les Bouches-du-Rhône ou en Corrèze, nous n'aurions pas attendu trois semaines (Mêmes mouvements.)

Ensuite, vous avez décidé de reporter l'obligation vaccinale pour les soignants. Faut-il comprendre que, lorsqu'on tire sur les policiers, la loi devient caduque ? Du reste, le moment est mal choisi, car nous devons faire face à une cinquième vague et à un variant nouveau.

Enfin, vous avez décidé d'ouvrir un curieux débat institutionnel en parlant d'autonomie au plus mauvais moment, alors que l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie se joue dans quelques semaines. Pouvez-vous vous expliquer quelle est la cohérence de votre politique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Monsieur Aubert, je vous remercie de remercier les policiers et les gendarmes, qui sont présents, nombreux et courageux. La République a fait dépêcher, à la demande du ministre des outre-mer et du Premier ministre, cinq unités de force mobile (UFM), c'est-à-dire ici cinq escadrons de gendarmerie, en Martinique et autant en Guadeloupe.

L'ordre républicain est en grande partie rétabli, puisqu'on est passé d'une quarantaine de barrages à quelques-uns seulement.

M. Pierre Cordier. Le problème, ce n'est pas seulement les barrages, mais le désordre !

M. Gérald Darmanin, ministre. En ce moment même, la police et la gendarmerie achèvent ce travail.

Monsieur Aubert, je m'étonne que vous nous reprochiez un manque de fermeté alors que le ministre des solidarités et de la santé a eu le courage de suspendre plus de 1 400 soignants qui ne se sont pas soumis à l'obligation vaccinale, quand certains appelaient de leurs vœux une solution différenciée en outre-mer et en métropole. Certains candidats à l'élection présidentielle pourraient présenter au concours Lépine leurs propositions bizarres ou loufoques. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*) Ils considèrent ainsi que les Guadeloupéens ne seraient pas capables – en tout cas le seraient moins que les Polynésiens – de gérer certaines compétences, autrement dit d'accéder à l'autonomie. Il ne faut pas confondre l'autonomie et l'indépendance, même si je sais, monsieur Aubert, que ce sont deux notions difficiles à comprendre. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*) La situation des Antilles à cet égard est différente de celle de la Nouvelle-Calédonie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Le groupe Les Républicains ne cesse de mettre en avant la décentralisation, mais manifestement il veut la décentralisation partout, sauf en outre-mer ! (*Protestations sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Monsieur le ministre de l'intérieur se félicite d'avoir rétabli l'ordre alors qu'on rackette les touristes en leur prenant vingt euros pour circuler en Guadeloupe. Je constate, monsieur le ministre, que vous êtes assez mal informé. Nous faisons la différence entre l'autonomie et l'indépendance, mais nous considérons qu'on ne négocie pas avec qui nous met un revolver sur la tempe.

Vous appliquez exactement la même stratégie que pour les gilets jaunes : au Parlement, vous n'écoutez personne ; ensuite vous répondez par la répression ; puis vous lâchez du lest budgétaire ; vous terminez avec un grand bric-à-brac institutionnel ! Encore de l'enfumage ! Encore du « en même temps » ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Rémy Rebeyrotte. Nous ne sommes pas au congrès LR !

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Gérald Darmanin, ministre. Monsieur le ministre Sébastien Lecornu n'a justement pas voulu discuter avec des « représentants » de l'intersyndicale parce qu'ils avaient refusé de condamner les violences contre les policiers ; l'entretien a duré dix minutes (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*), ce qui montre la fermeté de l'État. (*Rires sur les bancs du groupe LR.*) Durant les semaines qui viennent, je vous recommande de mettre la même énergie à attaquer M. Zemmour et Mme Le Pen que celle que vous employez à attaquer le Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Je vous propose, monsieur Aubert, quand la vidéo absolument ignoble de M. Zemmour est diffusée, de ne pas courir les plateaux pour vous féliciter du travail que vous aurez à faire avec lui, mais de rester dans l'arc républicain. C'est ainsi qu'on pourra rassembler la famille gaulliste ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. C'est nous qui sommes fidèles à cette tradition !

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4565

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [1er décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2021](#)